

A young child with light-colored hair is shown in profile, blowing bubbles. The child's mouth is open, and several bubbles are visible near their face. The background is a soft, out-of-focus green with many more bubbles floating around. The overall mood is joyful and carefree.

# **Formation de gardiennage**

**Force Policière D'Edmundston**



# Introduction au gardiennage

- Avant la garde
- Certain danger à la maison
- Certain danger à l'extérieur
- Comment communiquer avec les services d'urgences
- Autre chose à retenir



**Les parents ont également  
droit à leur intimité. Ne  
fouille pas dans leurs affaires  
ou ne bavarde pas sur eux  
avec tes ami(e)s.**



Les responsabilités des parents sont de:

- ü Te faire visiter la maison et te présenter aux membres de la famille.

- ü Remplir une fiche de renseignements sur laquelle figurent:

- ü Les numéros de téléphone de la police, des pompiers, du centre antipoison, de l'ambulance;

- ü L'adresse et le numéro de téléphone de la maison où tu garde;



- ü Le nom d'une personne de confiance, son adresse et son numéro de téléphone (ex: grands-parents, tante...), ou encore tes propres parents;
- ü Le numéro de téléphone où joindre les parents;
- ü L'heure du coucher, du repas, des siestes.
- ü Ce qui est permis concernant les émissions de télévision et les ordinateurs;
- ü D'autres renseignements particuliers;
- ü Médicament;
- ü Lampe de poche.



## **CERTAINS DANGERS À LA MAISON:**

Répondre à la porte:

Normalement, il serait la responsabilité du gardien(ienne) de s'informer avant de répondre à la porte. **NE PAS OUVRIR LA PORTE** à moins d'avoir reçu des consignes des parents.



Si l'enfant a la permission de répondre à la porte, les règles suivantes vont vous aider.

- v Ne jamais dire que tu es seul(e);
- v Garder la porte verrouillée en tout temps;
- v Ne pas ouvrir la porte pour livraison;
  - v Peut laisser la livraison à l'extérieur
- v Ne permettre à personne de venir utiliser votre téléphone, qu'importe ce qu'il(elle) dise;  
Seulement les personnes et les amis autorisés par les parents ont le droit d'entrer.



## Suite:

- v Regarde par la fenêtre pour identifier s'il s'agit d'un étranger. Si un visiteur est attendu, demande aux parents de t'informer de qui il s'agit (ex: identité et courte description)
- v Ne parle aux inconnus que par la fenêtre ou en gardant le verrou sur la porte. Dis que les parents sont occupés et qu'ils ne peuvent venir à la porte, offre de prendre le message.



## ***Suite...***

- v Si le visiteur se montre agressif et ne veut pas quitter la maison, appelle d'abord la police, puis les parents et la personne de référence dont les parents t'ont donné le numéro de téléphone. Ne sors pas à l'extérieur.
- v Tire les rideaux ou les stores lorsqu'il fait noir à l'extérieur.

# RÉPONDRE AU TÉLÉPHONE



Voici quelques règles de base:



- v Répondre avec un simple « allô », ne pas te nommer;
- v Il est la responsabilité du gardien(ienne) de répondre les appels. Ne jamais dire que les parents sont absents, seulement prendre le message.



- v Si la personne insiste ou dit des mauvais mots, raccrochez le téléphone;
- v Insistez sur le fait que le téléphone n'est pas un jouet;
- v Si les parents donnent des consignes pour recevoir des appels à frais virés, veuillez les respecter, c'est peut-être les parents qui tentent de vous rejoindre?



- v Si vous recevez des appels obscènes de façon continue:
  - v Raccrochez et appelez la personne contactez les parents et/ou le service de police.
- v Si vous remarquez quelque chose d'étrange:
  - v Appelez les parents et/ou le service de police.



## **Certains dangers à l'extérieur:**

Attitude envers les étrangers:

- Obtenir la permission des parents avant de sortir avec les enfants (parc, marche ou autres activités);
- Un étranger est une personne que ni vous ni l'enfant ne connaissez;
- La plupart des étrangers sont amicaux et n'ont aucune intention de vous faire du mal.



## ***Suite...***

- Le fait que vous ne connaissiez pas un étranger vous empêche de savoir qui est cette personne ou quelle est son intention réelle. Vous devez vous assurer de la sécurité de l'enfant en tout temps.
- Ne vous placez jamais dans une situation où l'enfant ou vous-même pourriez être entraîné ailleurs par un étranger.



## ***Suite...***

- Restez dans un endroit où il y a beaucoup de monde et surveillez constamment l'enfant. Ne vous approchez jamais d'un étranger en voiture ou en camionnette ou qui se tient à proximité.
- Fiez-vous à votre instinct. Si quelqu'un vous met mal à l'aise ou vous rend nerveux, trouvez un adulte que vous connaissez et à qui vous pouvez faire confiance. En cas de besoin, criez ou hurlez pour attirer l'attention. N'ayez pas peur d'appeler au secours.



## **Garde autour de la maison**

- q Veillez à ce que les enfants ne s'éloignent pas de vous en cas d'incident près de la maison;
- q S'il survient un bruit étrange dehors, ne pas aller voir, si inquiet, appelez la police (rôdeur, mauvais tour, intrus);
- q Après l'école, un enfant n'est pas de retour à la maison, avise les parents avant d'appeler la police;
- q Toujours se tenir loin des cours d'eaux avec des enfants.



# ***Attention aux animaux domestiques***

Un animal peut mordre pour différentes raisons:

- Vous êtes sur son territoire;
- Il est errant et il a peur;
- Il est dérangé lorsqu'il mange;
- Il a la rage (malade).





## Responsabilité du gardien(ne)

- Voir à la sécurité des enfants;
- Leur donner les soins nécessaires;
- Bien les traiter;
- Veillez au bien matériel.



Pendant la garde, s'il survient un incident et que l'enquête démontre que vous avez été négligent, vous pourriez être tenu responsable.



## **Situations qui menacent la vie d'une personne**

Le *911* permet de rejoindre la police,  
les pompiers, l'ambulance, le centre  
anti-poison et de l'aide médicale.

**v POLICE**

**v POMPIER**

**v AMBULANCE**



## **Qu'est-ce que tu ferais si?**

Ø Le feu prend dans la maison.

Ø Quelqu'un te demande de l'aider à trouver son chien ou son chat.

Ø Quelqu'un t'a suivi à la maison.

Ø La fournaise ou les lumières cessent de fonctionner.

Ø Tu t'es enfermé dehors.

Ø Quelqu'un vient à la porte.

Ø Quelqu'un appelle au téléphone.



## **Comment alerter les Services d'urgence et les étapes à suivre lors d'urgence:**

1. Si tu le peux, envoie une autre personne ou même deux appeler les services d'urgence;
2. Dis-leur de composer le 9-1-1.
3. Donne à la personne qui fera l'appel les renseignements nécessaires pour répondre au répartiteur:
  - ü Le lieu précis de l'accident. Tu dois donner l'adresse exacte, le nom de la ville ou de la localité, le nom des rues transversales. Donne la description de tous les points de repère, le nom de l'immeuble, l'étage, le numéro de chambre, etc.;



## ***Suite...***

- ü Le numéro du poste téléphonique d'où provient l'appel. Les services d'urgence seront alors en mesure de rappeler, le cas échéant;
- ü Le nom de la personne qui appelle;
- ü La description des faits (accident de voiture, chute, incendie, etc.);
- ü Le nombre de victimes;
- ü L'état de la ou des victime(s) (consciente, inconsciente, respire, a un pouls, saigne, etc.) le répartiteur demandera également l'âge de la victime;
- ü La nature des soins donnés à la victime.

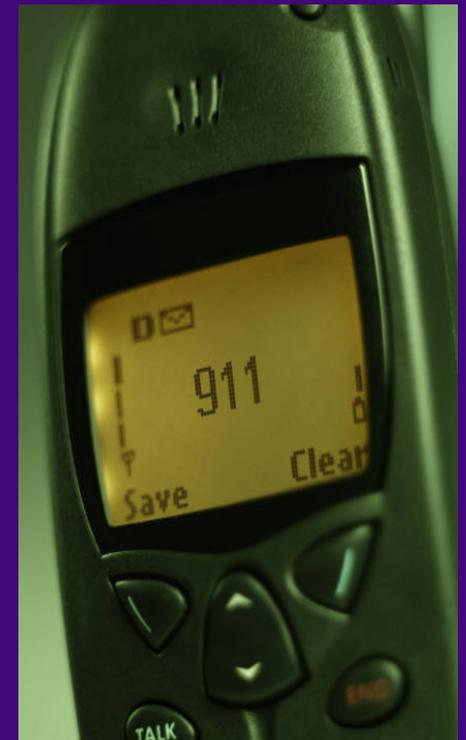


***Suite...***

4. Dis bien à la personne qui appelle de raccrocher la dernière afin de s'assurer que le répartiteur a eu toute l'information voulue.
5. La personne qui appelle devra revenir où tu es pour te rendre compte de sa communication avec le répartiteur.



Si tu es seul avec la victime, ***crie***. Tu pourras ainsi attirer l'attention de quelqu'un capable de te venir en aide en appelant les services d'urgence. Si personne ne vient, rends-toi à un téléphone le plus vite possible pour appeler les services d'urgence. Retourne ensuite auprès de la victime pour la secourir.





- Vérifie tout autour de toi. Assure-toi que l'endroit est sécuritaire avant de secourir la victime.
- Vérifie le degré de conscience de l'enfant. Demande lui: « Est-ce que ça va? » ou tape-lui sur l'épaule.
- Tente de prévenir d'autres blessures.
- S'il ne réagit pas, appelle les SMU.
- Ne déplace pas l'enfant blessé à moins qu'il ne soit en danger à l'endroit où il se trouve.
- Ne te mets pas dans une situation dangereuse.
- Aide l'enfant à trouver une position confortable et calme-le.



## **LES PREMIERS SOINS**

Tous les foyers devraient posséder une trousse de secours. Demande aux parents où se trouve la leur.

Veille à ce qu'elle soit hors de la portée des enfants.



## AUTRES CONSEILS

- Les avis sur les tableaux d'affichage;
  - vous risquez de recevoir des appels indésirables.
- Avant de partir de chez vous;
  - dites à votre famille où on peut vous rejoindre.
- En route;
  - ne faites pas d'auto-stop et n'acceptez pas d'invitation d'un conducteur inconnu.
- Téléphonnez chez vous;
  - qu'on sache que vous êtes bien arrivé(e) à destination.



## **APRÈS LA GARDE**

1. Avisez les parents si quelque chose d'étrange est survenu pendant leur absence.
2. S'il y a eu des messages téléphoniques.
3. Ne retourne pas seul à la maison à pied le soir ou s'il est tard la nuit.
4. Se faire reconduire par quelqu'un de sobre sinon appel tes parents.



5. Ne jamais accepter de drogue, d'alcool ou de cigarettes de votre employeur.
6. Il se doit de vous reconduire directement chez-vous.
7. Attention aux attouchements par taquinerie. Votre employeur n'a pas à vous serrer dans ses bras, vous embrasser ou aller « parker ».



8. Si jamais quelque chose de semblable survient de la part de votre employeur, avisez vos parents aussitôt de retour à la maison.
9. Si c'est le cas, ne pas retourner garder à cet endroit car cela peut devenir plus sérieux.
10. Employeurs ivres: Si vous vous rendez compte que la personne qui doit vous ramener chez-vous a bu, refusez d'aller avec elle et téléphonez à vos parents ou un taxi.



11. Si la personne tente d'abuser de vous ou vous fait des avances malveillantes, téléphonez à vos parents. S'il le faut, rendez-vous chez un voisin pour téléphoner.



12. Si vous trouvez des blessures anormales chez un enfant, parlez-en.

Il pourrait s'être blessé lui-même ou encore avoir reçu des mauvais traitements, si tel est le cas, en parler à vos parents.



13. Souvent les agresseurs d'enfants sont des personnes que l'enfant connaît bien.

14. Une agression ou un abus envers une autre personne, c'est CRIMINEL.



## **CONCLUSION**

IL FAUT QUE CHACUN(E) DE VOUS  
SE SOUVIENNE D'UNE CHOSE:

« La vie et la sécurité des enfants que vous gardez sont entre vos mains. Les parents chez qui vous allez garder vous confient la garde de leurs enfants et de leur demeure. Alors vous avez une responsabilité envers ces personnes».